

## **Recommandation à l'endroit des Etats membres et des Partenaires de l'Alliance Sahel**

Les représentants des Collectivités territoriales du Burkina Faso, du Mali et du Niger participants à l'atelier sur « Gouvernance et décentralisation, vecteurs de paix, de stabilité et de prévention de conflits au Sahel » tenu du 20 au 22 novembre 2019 à l'Hôtel Radisson de Niamey, saluent les pays membres de l'Alliance Sahel pour leurs efforts, en accord avec les priorités de développement établies par les pays du G5 Sahel.

Les collectivités territoriales notent que le Programme d'Investissement Prioritaire pour la mise en œuvre des actions dans les six secteurs prioritaires, notamment la gouvernance et à la décentralisation et services sociaux de base, a été élaboré et mis en œuvre sans leur implication/concertation préalable.

- Vu que les collectivités territoriales ont un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de 67% des objectifs de développement durables (ODD) ;
- Vu les dynamiques des transferts des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales au niveau des différents pays dans les secteurs de base à savoir : l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'assainissement, la formation professionnelle,
- Vu que les collectivités territoriales ont un rôle déterminant dans la gestion sécuritaire, le niveau local étant le lieu de naissance de la plupart des conflits sociaux et communautaires,
- Vu le principe de la subsidiarité faisant du niveau local l'échelon le plus pertinent de mise en œuvre des politiques publiques et de délivrance des services de base,
- Vu que les actions de développement pour être efficace doivent nécessairement tenir compte des priorités du bénéficiaire,
- Vu le rôle que pourraient jouer les collectivités territoriales dans l'appropriation des projets par les populations et la pérennisation des investissements réalisés,
- Vu la lourdeur des procédures de décaissements des fonds.

### ***Les représentants des Collectivités territoriales recommandent aux Etats et aux Partenaires financiers de l'Alliance Sahel :***

- (i) d'impliquer les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des projets du PIP pour permettre leur appropriation et la pérennisation par les communautés*
- (ii) d'associer à l'avenir les collectivités territoriales tant dans l'identification et la formulation des projets que dans leur mise en œuvre et le suivi évaluation,*
- (iii) de revoir le concept de « zones dites fragiles » pour prendre en compte la situation des collectivités territoriales qui accueillent des nombreuses populations déplacées hors des zones frontalières,*
- (iv) de faciliter entre les collectivités territoriales des échanges sur les bonnes pratiques dans la fourniture des services des bases aux populations et la gestion des aspects liés à la sécurité et la stabilisation des communautés sur leur terroir.*

### ***Enfin, à l'attention des Partenaires Techniques et Financiers qui abondent les fonds de financement des projets dans le cadre de l'Alliance Sahel :***

- d'assouplir les procédures d'accès aux ressources pour le financement des projets.*

### ***Motion spéciale de remerciement :***

Les représentants des Collectivités territoriales du Burkina Faso, du Mali et du Niger participants à l'atelier sur « Gouvernance et décentralisation, vecteurs de paix, de stabilité et de prévention de conflits au Sahel » tenu du 20 au 22 novembre 2019 à l'Hôtel Radisson de Niamey, adressent leur remerciement au PNUD, au BMZ et l'ALG pour l'organisation du présent atelier et les résultats atteints.